

LES ARCHIVES

Moscou et nos Archives

Archives E.M.A. (2^{ème} Bureau -S.R. -S.C.R.) par Paul Paillole - B152

La majeure partie des archives centrales de nos Services Spéciaux militaires a été transférée plusieurs jours avant la mobilisation de 1939 dans le PC de Guerre du cinquième Bureau (nouvelle appellation du deuxième Bureau SR-SCR Château Pereire près de la Ferté-sous-Jouarre.

Sont restées à Paris, 2 bis avenue de Tourville, les quelques archives indispensables aux chefs de nos services (Rivet- Schlessler et Perruche) la bonne exécution de leur missions de commandement et de liaisons.

Dans les premiers jours de juin, toutes ces archives sont mises en caisses et transférées le 10 juin 1940 à Montrichard (Loir et Cher). Elles sont immédiatement remises en service par les soins du capitaine Garnier, chef des archives, dans un établissement secondaire réquisitionné au profit du cinquième Bureau.

Le 16 juin 1940, devant la foudroyante avance de la wehrmacht, les archives, environ 35 tonnes, sont littéralement bourrées dans cinq camions neufs que nous avons pu saisir à l'esbroufe dans un dépôt voisin du train des équipages à l'abandon. Alors commence pour ces camions surchargés, placés je ne sais trop pourquoi sous ma responsabilité, un invraisemblable périple.

'LE SAUVE QUI PEUT EST GÉNÉRAL'

Une panique indescriptible s'est emparée de tout un peuple. La hiérarchie militaire, effondrée, se disperse aux quatre vents. On cherche en vain des ordres, des responsables, des chefs.

Le 18 juin, nous faisons escale au camp de la Courtine (près d'Ussel). Je n'ai pas entendu le Général de Gaulle: seul compte le sauvetage de mon convoi.

Le 19 juin, je l'expédie plus au sud au château de Brax, près de Toulouse où il arrive le 20 juin, en compagnie d'une partie du personnel de notre Service Central (*dont l'adjudant chef Marcel Taillandier futur chef du groupe Morhange*) sous les ordres du colonel Georges Malraison, l'adjoint du Colonel Louis Rivet.

Sur mes instructions, le capitaine Louis Garnier procède à la destruction par le feu de dossiers généraux d'un intérêt secondaire. Quatre à cinq tonnes d'archives partent ainsi en fumée tandis qu'à Bon Encontre, près d'Agen Rivet, d'Alès, Navarre, et moi-même mettons au point les modalités de la poursuite de notre lutte contre l'envahisseur.

Plusieurs tentatives de Rivet sont vaines pour trouver un marin responsable, capable de décider du transfert de nos archives en A.F.N. Il faut pourtant, coûte que coûte, qu'elles échappent à l'ennemi.

Grâce à l'un de nos officiers de réserve, les patrons de la Société de Fromages de Roquefort nous offrent l'hospitalité de leurs caves. Le 30 juin 1940, Garnier et quelques archivistes conduisent nos trésors allégés dans cette cache où ils vont rester Jusqu'en septembre. Entre-temps, j'ai installé le PC de notre organisation clandestine de C.E. (T.R.) à Marseille, Villa Éole, boulevard de la plage.

Rivet et d'Alès, à Royat, ont enfin mis sur pied le service des Menées Antinationales (B.M.A.) qui dans sa lutte contre l'occupant doit pouvoir disposer de nos archives. Elles seront camouflées Villa Éole. A peine installées, éclatent les 22,23, et 24 octobre 1940 les nouvelles stupéfiantes des rencontres de Hitler avec Laval, Franco et Pétain ainsi que la 'politique de collaboration'. Les conséquences en seront graves. Le conflit peut à tout moment prendre une nouvelle tournure, s'étendre. Une menace sur la zone sud n'est pas exclue. De nouveau il faut assurer la sauvegarde de nos archives. Le transport en A.F.N. où elles pourront être exploitées s'impose.

Le 26 octobre 1940, je rencontre à Toulon le chef du 2^{ème} Bureau de la région Maritime, le Capitaine de Corvette Nomura. Je lui fais part de nos préoccupations et de notre désir. Compréhensif, il m'invite à transférer immédiatement nos 30 tonnes à Toulon. Il les mettra en sûreté dans l'attente d'autorisation de l'E.M. de la Marine pour les embarquer dans un bâtiment de Guerre à destination d'Alger.

Refus de l'Amiral Darlan.

Entre-temps, les archives ont été discrètement entreposées à Toulon dans des cellules de la prison maritime. Elles vont y rester près de trois mois, contraignant nos services à se priver de cette documentation. Cette situation ne peut se prolonger. Au surplus, Nomura a le besoin urgent de récupérer les locaux.

En janvier 1941, pour la énième fois, nos 30 tonnes sont rechargées sur les camions et retournent à Marseille au PC Cambronne. Je suis furieux et angoissé.

Refus de Darlan au drame de Lédénon

En accord avec Rivet, je procède à trois mesures d'allégement de sauvegarde. Elles vont s'échelonner de janvier 1941 à octobre 1942.

1. Destruction par le feu d'environ dix tonnes de dossiers généraux et particuliers sans grande valeur historique.
2. Sélection des dossiers et fiches spéciales présentant un caractère de qualité susceptibles d'être dangereusement exploités par l'ennemi en cas de saisie. Cette documentation précieuse sera enfouie dans la propriété d'un H.C. de mes services, le Professeur Maurice Recordier. Elle sera récupérée à la Libération et versée dans les archives de la D.G.S.S. à la disposition des Liquidateurs Nationaux de nos réseaux clandestins.
3. Les quelques 20 tonnes d'archives et fiches restantes seront, à tout instant, prêtes à être évacuées sur l'A.F.N. si une opportunité de transfert s'offre à nous ou camouflées, voire enterrées dans la propriété rurale d'une autre H.C. de mes services, le Colonel d'aviation Favre de Thierrens, à Lédénon près de Nîmes.

En mars 1941, cette ultime solution est prête. Un logement y est prévu pour notre Chef archiviste le Capitaine Garnier et pour son adjoint le gendarme Saint-Jean.

En septembre 1942, se concrétise la préparation de l'Opération Torch (débarquement allié en A.F.N.) Elle aura des répercussions en France. Une fois de plus la menace pèse sur les archives.

Le 5 octobre 1942, je provoque une nouvelle démarche de Rivet auprès de Darlan.

Elle a lieu le 6 à 17 heures. " **Pourquoi courir le risque de livrer aux Anglais ce que vous cachez aux Allemands** "... Le refus de l'Amiral est sans appel ! Lourde est sa responsabilité.

Le 7 octobre 1942, je donne l'ordre à Marseille de remettre en caisses (il y en a plus de 200) dossiers et fichiers et de les évacuer soit sur Eyguières, soit sur Lédénon.

Le 15 octobre 1942, tout est terminé.

Le 11 novembre 1942, la Wehrmacht envahit la zone sud. Un détachement s'installe à Lédénon. Inquiet Garnier demande au Maire du village dont les sentiments patriotiques paraissent sûrs, d'éviter l'occupation de la maison de Favre de Thierrens. Il prétexte le dépôt d'archives d'un ministère parisien dont il a la garde. Imprudence, bavardage ? Quoiqu'il en soit Garnier et Saint-Jean enfouissent toutes les caisses dans les jardins de la propriété.

Au début de 1943, Saint-Jean est rappelé par son Arme dans une brigade de Gendarmerie.

Le 15 juin 1943, en rentrant d'une tournée, il rencontre à Beaucaire l'Adjudant-Chef Duplan, l'un de ses camarades du SR au 2 bis. Il le sait associé aux recherches clandestines de nos réseaux. Le contact est chaleureux. Duplan demande des nouvelles des uns et des autres et en particulier de Garnier. Sans méfiance, Saint-Jean donne l'adresse de Lédénon.

En juin 1943, il est arrêté en gare de Nîmes. Atterré, il reconnaît son ami, au milieu des policiers allemands. Arrêté depuis trois mois, Duplan avait accepté - à quel prix ? de travailler pour l'ennemi.

Le 20 juin 1943, à 6 heures, un commando du S.D. dirigé par le chef de la Gestapo de Vichy, Geisler, envahit la propriété de Favre de Thierrens, met les menottes à Garnier, fouille de fond en comble l'immeuble, retourne les sols. A 17 heures l'opération est terminée. Les caisses d'archives sont embarquées dans quatre camions et le convoi encadré par les policiers nazis retourne à Vichy où Garnier est enfermé dans une cave du local de la Gestapo.

Un mois plus tard, sous bonne escorte, l'ensemble est transféré dans une résidence confortable, voisine du camp d'instruction S.S. de Herdischko par les Sudètes à quelques trente kilomètres au Nord de Prague.

Garnier y est bien traité. Dans le courant du mois d'Août 1943, il sera convié par du personnel de l'Abwehr parlant correctement le français à procéder à l'ouverture et à l'inventaire des caisses. Ce travail durera cinq à six semaines sans que les Allemands paraissent trouver dans ces archives matière à exploitation.

A plusieurs reprises des officiers de la Wehrmacht interrogeront notre archiviste sur la signification des fiches et la constitution de certains dossiers. Ils s'étonneront de l'absence de documents postérieurs à 1939 et le douteux état de l'ensemble.

Finalement les caisses refermées sommairement restèrent enfermées dans plusieurs pièces; Garnier, demeurant sur place sous la garde des S.S. A quelques kilomètres de là, le gendarme Saint-Jean, déporté sans ménagement, connaissait dans le camp d'extermination de Kradisko l'existence humiliante de détenus rongés par la vermine et voués pour la plupart à mourir d'épuisement ou sous les coups de Kapos de droit commun et de jeunes sadiques.

La délivrance allait intervenir avec la déroute de la Wehrmacht et la disparition subite des S.S. Saint-Jean réconforté par les Tchèques rentrait en France en juin 1945.

Garnier libéré par l'Armée Soviétique, voyait avec tristesse celle-ci mettre la main sur nos archives.

En juillet 1945 commençaient les démarches auprès des autorités moscovites pour récupérer notre bien.

De Prague, où il était Ambassadeur de France, Maurice Dejean, notre ancien collaborateur, avait tout tenté pour éviter le transfert à Moscou.

Plus tard, dans la capitale soviétique où il exerçait à partir de 1955 ces hautes fonctions diplomatiques, Dejean renouvelait en vain démarches sur démarches. Un silence épais succéda aux réponses courtoises feignant toujours l'ignorance.

Le 21 novembre 1991

J'ai souligné au Ministre de la Défense l'importance qui s'attache pour la France à la récupération de ces archives historiques.

Le 2 décembre 1991

Sa réponse permet de penser que des démarches sont entreprises pour leur rapatriement.

LES ARCHIVES DU 2° BUREAU - S.R.SCR

PARIS - Mobilisation de 1939

Transfert de la majeure partie des archives de la Centrale des Services Spéciaux militaires sur le PC Guerre du Château Pereire.
(Sous l'autorité de l'adjoint de Rivet le Col Malraison)

Restent au 2bis avenue de Tourville les quelques archives indispensables aux Chefs des Services pour la bonne exécution de leurs missions de commandement et de liaison.

Gretz
Château Pereire

Transport par voie ferrée

5 au 16 juin 1940
Montrichard (Loir-et-cher)
Établissement du secondaire réquisitionné

Transport des 30 tonnes d'archives dans 5 camions réquisitionnés

16 - 18 Juin 1940
La Courtine (Ussel)

18 Juin 1940
Château de Brax (Toulouse)

Destruction par le col Malraison et Garnier d'environ 4 à 5 tonnes d'Archives, dossiers généraux d'intérêt secondaire

30 juin 1940
Le Capt Paul Paillolle prend la responsabilité des Archives
il décide de leur transfert sur **Roquefort**
(25 tonnes seront camouflées dans les fromageries)

Le 26 octobre 1940 le colonel Paul Paillolle rencontre à Toulon le capitaine de corvette Nomura chef du 2° B de la Marine qui accepte de camoufler les archives dans la base de Toulon

27 Octobre 1940
Toulon
(25 tonnes d'archives entreposées à la prison maritime)

16 Janvier 1941
Transfert des Archives sur Marseille

Élément " Lourd "

Échelon avancé du SR.SCR avec une partie du personnel du Service Central
Lt col Malraison

22 Juin 1940

Marseille

Repli de **Joseph Doudot** sur Alger
avec 15 caisses d'archives du CE
(doublures établies à Marseille)

Juillet 1940 mise en place du PC SCR

Marseille Villa Éole - " Cambronne "

Cdt **Paul Paillolle**

du 16.10.1941 au 15.10.1942

Destruction de 5 tonnes de dossiers généraux et particuliers sans valeur historique

16 Juin 1940
Avancée des troupes Allemandes
" Le sauve-qui-peut " est Général

GQG

Grand Quartier Général

Ussel

Archives du GQG

Saisies par les Allemands à la charité sur loire le 19 juin 1940



Château de Brax

30 octobre 1940
Refus de l'Amiral Darlan d'embarquer les Archives à destination de l'AFN

1er Lot "A"

Archives Générales (20 tonnes)

Lédénon (Gard) 16.10.1942
Propriété de **Favre de Thiérens** (H.C.)
sous la surveillance du **Capt Garnier**
et du Gendarme **Saint-Jean**

Ces 20 tonnes du seul intérêt historique seront découvertes par les Allemands le 20 juin 1943.
6 camions emporteront les Archives ainsi que Garnier et Saint Jean dans un camp des Sudètes

Lors de la Libération du camp en juillet 1945 les Soviétiques s'emparent des Archives

Suivant l'accord franco-russes du 12.10.1992
Ce lot sera partiellement restitué dès décembre 1993 et mis à la disposition du Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes.

A ce jour bloqué par le vote de la Douma du 5.2.1997

2ème Lot "B"

Dossiers TR et Fiches spéciales

Eyguières
(Bouches du Rhône)
Docteur Recordier (H.C.)

Ce Lot de 300 kgs d'Archives très importantes sera récupéré intact à la Libération et fondu dans les archives de la D.G.S.S. Paris. (D.S.M.).

Ce lot a été mis en 1955 à la disposition du Service Historique de l'Armée de Terre.
SHAT

3ème Lot "C"

Archives du Service Centrale

Première partie à **Médérolles**
Abbé H Vorage et H Mortier

Sous la menace des recherches de la Gestapo elles seront camouflées par l'Abbé dans le Massif Central avant son arrestation et celle de Mortier

Deuxième partie la plus importante
Confisées le 10 novembre 1942

au **Cdt Marandet** qui les cachera près de chez lui dans les environs de Roanne
Le tout sera récupéré à la Libération

Le **Col Bergeat** pour sa part, se réfugie dans les Alpes avec l'Or et les devises du SR qui seront récupérées et remises à la D.G.S.S. par le **Gal Gustave Bertrand**

ARCHIVES

(Henri Koch Kent – Bulletin de l'ASSDN n°75 page 22)

On sait qu'en juin 1940, les Allemands découvrirent, à la Charité-sur-Loire, de nombreux dossiers secrets du Grand Quartier Général français. On crut longtemps qu'il s'agissait des archives du 2ème Bureau. L'affaire fut exploitée à fond par la propagande hitlérienne. Tous les journaux ennemis publièrent de long extraits des documents saisis. La radio de Goebbels leur consacra d'innombrables émissions en plusieurs langues. Ribbentrop, le ministre des Affaires Etrangères, fit paraître, à l'intention du public français, «un livre blanc» de 400 pages, avec la reproduction, en fac-similé, de rapports militaires ou lettres officielles.

D'après le major général Ulrich Liss, qui centralisait les renseignements pour le Haut Commandement de l'Armée allemande (O.K.H.) le butin n'avait pas une valeur immédiate pour la conduite de la guerre. Il comportait cependant des aspects politiques compromettants pour certains pays, comme la Suisse qui avait signé secrètement avec la France une convention militaire dirigée contre le III^e Reich. Dans l'attente de représailles allemandes, elle vécut des heures d'angoisse.

Il y eut des commentaires passionnés, en France comme à l'étranger au sujet du drame de la Charité-sur-Loire. Pour les uns le mythe de la «cinquième colonne» étant à son apogée, c'était l'œuvre de «traîtres» haut placés. D'autres attribuèrent la prise à l'efficacité de l'Abwehr, dont ils ignoraient à cette époque les démêlés avec le SD, et l'inefficacité en France où ses réseaux avaient été décapités.

Il est établi désormais que la découverte des documents ne fut que le résultat du hasard. Cette thèse est confirmée par un témoin, le colonel e.r. Erwin Kaffke, qui a bien voulu reconstituer le déroulement des événements.

Major en 1940, le colonel Kaffke, officier de l'Abwehr, était attaché à l'État-Major de la deuxième Armée allemande, établi depuis le 14 juin à Clamecy. En pleine nuit, à 2h30, un courrier motorisé remet sans commentaire à l'officier de service trois dossiers qui portent l'inscription «grand Quartier Général» et dont le contenu est muni du cachet «secret» ou «très secret». Immédiatement alerté, le major Irkens, chef du bureau des renseignements de la deuxième Armée, charge son collègue Kaffke d'identifier le lieu de la découverte des dossiers, qui avaient été transmis sans note explicative. Celui-ci apprend qu'ils ont été trouvés à la gare de la Charité à une soixantaine de kilomètres de Clamecy. Il se rend sur place pour voir s'il y a d'autres documents à saisir. En même temps, par ordre téléphonique, la gare de la Charité est placée sous surveillance.

Vers 3h30, le major Kaffke se met en route, accompagné de quatre officiers, de deux gradés de la police militaire secrète et de quelques interprètes. Arrivés à l'aube devant la gare, les enquêteurs questionnent les soldats qui montent la garde, conformément aux instructions reçues. Personne n'est au courant de la découverte des documents. Il faut procéder à la fouille systématique des trains bloqués à cause des destructions subies par le pont ferroviaire, situé à proximité, sur la ligne de Bourges.

Après une heure de recherches minutieuses, le capitaine de cavalerie Neinhaus (maire de Heidelberg) est le premier à repérer l'endroit d'où provenait le butin initial. Dans deux voitures de marchandises, il découvre les archives secrètes du Général chef d'État-Major de la Défense Nationale. Elles sont entassées dans un fatras indescriptible, parmi des objets hétéroclites. Bouteilles de vin, aliments divers, machines à écrire, télécrypteurs, matériel de téléphone, appareils de projection, films ultra secrets, vêtements militaires, le tout avait été fourré pêle-mêle dans les wagons, en même temps que les dossiers. A la vue des documents, les Allemands poussent des cris de surprise quand ils tombent sur des pièces officielles qui portent les signatures de contemporains illustres.

ARCHIVES

(Henri Koch Kent – Bulletin de l'ASSDN n°75 page 22)

On sait qu'en juin 1940, les Allemands découvrirent, à la Charité-sur-Loire, de nombreux dossiers secrets du Grand Quartier Général français. On crut longtemps qu'il s'agissait des archives du 2ème Bureau. L'affaire fut exploitée à fond par la propagande hitlérienne. Tous les journaux ennemis publièrent de long extraits des documents saisis. La radio de Goebbels leur consacra d'innombrables émissions en plusieurs langues. Ribbentrop, le ministre des Affaires Etrangères, fit paraître, à l'intention du public français, «un livre blanc» de 400 pages, avec la reproduction, en fac-similé, de rapports militaires ou lettres officielles.

D'après le major général Ulrich Liss, qui centralisait les renseignements pour le Haut Commandement de l'Armée allemande (O.K.H.) le butin n'avait pas une valeur immédiate pour la conduite de la guerre. Il comportait cependant des aspects politiques compromettants pour certains pays, comme la Suisse qui avait signé secrètement avec la France une convention militaire dirigée contre le III^e Reich. Dans l'attente de représailles allemandes, elle vécut des heures d'angoisse.

Il y eut des commentaires passionnés, en France comme à l'étranger au sujet du drame de la Charité-sur-Loire. Pour les uns le mythe de la «cinquième colonne» étant à son apogée, c'était l'œuvre de «traîtres» haut placés. D'autres attribuèrent la prise à l'efficacité de l'Abwehr, dont ils ignoraient à cette époque les démêlés avec le SD, et l'inefficacité en France où ses réseaux avaient été décapités.

Il est établi désormais que la découverte des documents ne fut que le résultat du hasard. Cette thèse est confirmée par un témoin, le colonel e.r. Erwin Kaffke, qui a bien voulu reconstituer le déroulement des événements.

Major en 1940, le colonel Kaffke, officier de l'Abwehr, était attaché à l'État-Major de la deuxième Armée allemande, établi depuis le 14 juin à Clamecy. En pleine nuit, à 2h30, un courrier motorisé remet sans commentaire à l'officier de service trois dossiers qui portent l'inscription «grand Quartier Général» et dont le contenu est muni du cachet «secret» ou «très secret». Immédiatement alerté, le major Irkens, chef du bureau des renseignements de la deuxième Armée, charge son collègue Kaffke d'identifier le lieu de la découverte des dossiers, qui avaient été transmis sans note explicative. Celui-ci apprend qu'ils ont été trouvés à la gare de la Charité à une soixantaine de kilomètres de Clamecy. Il se rend sur place pour voir s'il y a d'autres documents à saisir. En même temps, par ordre téléphonique, la gare de la Charité est placée sous surveillance.

Vers 3h30, le major Kaffke se met en route, accompagné de quatre officiers, de deux gradés de la police militaire secrète et de quelques interprètes. Arrivés à l'aube devant la gare, les enquêteurs questionnent les soldats qui montent la garde, conformément aux instructions reçues. Personne n'est au courant de la découverte des documents. Il faut procéder à la fouille systématique des trains bloqués à cause des destructions subies par le pont ferroviaire, situé à proximité, sur la ligne de Bourges.

Après une heure de recherches minutieuses, le capitaine de cavalerie Neinhaus (maire de Heidelberg) est le premier à repérer l'endroit d'où provenait le butin initial. Dans deux voitures de marchandises, il découvre les archives secrètes du Général chef d'État-Major de la Défense Nationale. Elles sont entassées dans un fatras indescriptible, parmi des objets hétéroclites. Bouteilles de vin, aliments divers, machines à écrire, télécrypteurs, matériel de téléphone, appareils de projection, films ultra secrets, vêtements militaires, le tout avait été fourré pêle-mêle dans les wagons, en même temps que les dossiers. A la vue des documents, les Allemands poussent des cris de surprise quand ils tombent sur des pièces officielles qui portent les signatures de contemporains illustres.

Il s'agit d'une véritable collection d'autographes de personnalités alliées, civiles et militaires, comme Churchill, Chamberlain, Daladier, Gamelin, Ironside, Reynaud et Weygand. Les papiers sont souvent souillés par des taches de confiture ou de moutarde.

Réalisant l'importance de la trouvaille, le groupe Kaffke Ramène en hâte son butin à Clamecy, où une équipe de traducteurs trie provisoirement les documents, en les annotant. Le lendemain, ils seront acheminés, par deux avions spéciaux, au quartier général de l'Armée (O.K.H.), quelque part à l'arrière, où se trouvait Hitler. Chargé non seulement de mettre la main sur les dossiers de la Charité mais aussi de rédiger le rapport sur les circonstances de la découverte, il fallut une semaine au major Kaffke pour fixer les détails de cette invraisemblable affaire.

Tout a commencé par la destruction du pont de la Loire. Parmi les voitures des trains bloqués à la Charité se trouvaient celles du Grand Quartier Général. Elles étaient en route pour Vichy. Un détachement de reconnaissance ouvrit le feu sur les soldats français affectés à la garde du train. Avec les cinq officiers qui les commandaient, ils furent faits prisonniers, pour être interrogés plus tard par le major Kaffke.

Quelques heures après cet incident, le lieutenant Runzer, chef d'un détachement de transmission radio, se trouvait à court de carburant. Pour se ravitailler en essence, il envoya son chauffeur, le caporal Kranzer, à la Charité. Après avoir fait en vain le tour de la ville, presque déserte, Kranzer décida d'inspecter les voitures de marchandises arrêtées sur les quais de la gare. Il y trouva bientôt les bidons qu'il lui fallait. A t'il alors poursuivi ses investigations dans l'espoir de ramener quelques bonnes bouteilles ? Pour éviter l'accusation de pillage, il s'est bien gardé de faire des aveux au major Kaffke, venu l'interroger, après avoir mis trois jours pour retrouver sa trace, les unités allemandes ayant continué leur progression, malgré le cessez-le-feu du 17 juin.

Kranzer emporta, on le sait, trois dossiers, sans réaliser l'importance de sa prise. Il n'avait pas compris non plus la signification de l'inscription, tracée à la craie sur les wagons en question «grand Quartier Général – Matériel ». Le lieutenant Runzer à qui il remit les documents, était loin, lui aussi, de se douter du trésor découvert par son chauffeur. Par routine, il transmit les documents à l'état-major de sa division, sans toutefois en spécifier l'origine. Ce n'est qu'à l'état-major de la deuxième Armée qu'on se rendit compte de la portée du renseignement.

En agissant vite, le major Kaffke a probablement empêché des cheminots de récupérer la précieuse cargaison abandonnée à la Charité.

Sans l'alléchante présence des bouteilles, le caporal Kranzer n'aurait probablement pas remarqué les dossiers qui avaient éveillé sa curiosité. Ainsi se confirme le dicton que les petites causes sont souvent à l'origine des grands effets.

FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES

Mle NP 145

N° 7000
SSMF-TR

Adresser la correspondance
Impérativement à
BUREAU LIQUIDATEUR SSM/F-TR
20, rue Eugène Flachat
75017 PARIS
tél.: 01.43.80.70.89

PERMANENCES
Lundi - mercredi - vendredi
de 13 à 17 heures

PARIS, le 9 février 1999

Le Colonel Paul PAILLOLE

Chef et Liquidateur National des Réseaux FFC
S S M /F - TR
Directeur de la Sécurité Militaire
de novembre 1942 à novembre 1944

OBJET : Archives des Services
Spéciaux de la Défense

à

Monsieur le Ministre de la Défense

Votre arrêté du 28 décembre 1998 (J.O. du 23 janvier 1999) relatif aux fonds d'archives de la Défense, vient opportunément d'en permettre l'accès, sous certaines réserves.

Il n'en reste pas moins que des archives traitant des problèmes de Défense dans la période du 1^{er} janvier 1939 au 31 décembre 1945 ont déjà fait l'objet d'exploitations dont on peut regretter qu'elles n'aient pas été contrôlées. Elles alimentent parfois des campagnes de presse erronées, voire partisans ou malveillantes, susceptibles de tromper l'opinion et de porter préjudice aux Services Spéciaux de la Défense.

En raison des responsabilités qui furent les miennes, j'ai le devoir de faire le point, à votre intention, du sort réservé aux archives spéciales dans la période considérée.

J'agis en l'occurrence en fonction de la décision du 24 avril 1944 du Général de GAULLE, chef des Armées, fixant les attributions de mes services en ces termes : « Tous les organes spéciaux créés pour traiter de question de contre-espionnage, devront immédiatement s'intégrer dans le service de sécurité militaire. Ce service est seul habilité pour traiter avec les autorités françaises et alliées des questions du contre-espionnage ».

Ces ordres du chef du Gouvernement Provisoire intervenaient après une longue période de discussion sur la fusion des services traditionnels de renseignements et de contre-espionnage avec le B.C.R.A., au sein de la Direction Générale des Services Spéciaux confiés depuis le 24 novembre 1943 à Jacques SOUSTELLE.

Je ne pus malheureusement pas veiller à la rigoureuse application des directives du Général de GAULLE. En effet, les événements de guerre se précipitaient ; je fus appelé à LONDRES dès le début de mai 1944 pour participer, en secret, seul officier français, avec l'Etat Major du Général EISENHOWER à la mise au point des mesures de sécurité et de contre-espionnage qu'impliquaient la préparation et l'exécution des opérations alliées de débarquements en France.

Rentré à PARIS le 24 août 1944, je prescrivis le transfert total des archives d'ALGER au siège de la Direction de la Sécurité Militaire 2, boulevard Suchet à PARIS. Ce qui fut fait par étapes en septembre 1944.

Dans le même temps, mes services opérationnels avaient saisi de nombreuses archives allemandes (Abwehr - R.S.H.A. - S.D. - Gestapo - Kommandantur - etc.). Une équipe spécialisée en assurait à PARIS l'exploitation.

Malgré mes demandes (transmises par Jacques SOUSTELLE) les archives du BCRA restèrent à LONDRES.

La D.G.S.S. dissoute fut remplacée par la Direction des Etudes et Recherches (D.G.E.R.) et le 17 novembre 1944 le Général de GAULLE prescrivait l'éclatement de mes services de sécurité et de C.E. Pour des raisons doctrinales, je ne pouvais admettre cette mesure. Je démissionnais après m'être assuré du regroupement à la D.G.E.R. de la totalité des archives dont j'avais la responsabilité et avoir versé le reliquat des fonds secrets mis à ma disposition au Chef d'Etat Major de l'Armée (reçu du 30 novembre 1944 en ma possession).

Pour clarifier la situation des archives dépendant de votre département ministériel, je joins à la présente lettre un tableau résumant mes connaissances. Passées successivement de la D.G.E.R. au S.D.E.C.E, je crois savoir que l'ensemble de ces archives a été déposé au service historique de l'Armée de Terre à VINCENNES.

Je souhaite vivement qu'après inventaire et contrôle elles puissent être ouvertes aux chercheurs dans les conditions fixées par votre arrêté du 28 décembre.

Je reste, Monsieur le Ministre, à votre disposition pour compléter ou préciser les informations qui précèdent et je vous prie de croire en ma haute considération ainsi qu'en mes sentiments dévoués.

Signé : Paul Paillole

Copie pour information

- Monsieur le Préfet. Directeur Générale de la D.G.S.E.
- Monsieur le Préfet. Directeur de la D.P.S.D.
- Monsieur le Général . Chef du S.H.A.T.

SITUATION SOMMAIRE

DES ARCHIVES SPÉCIALES DE LA DEFENSE (PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 1939 AU 31 DÉCEMBRE 1945)

ARCHIVES CONCERNEES

- 1 - E.M.A. - 2^{ème} Bureau (S.R. - S.C.R.)
- 2 - Réseaux clandestins F.F.C. (KLEBER et SSM/F/TR)
- 3 - Direction Sécurité Militaire (ALGER - PARIS)
- 4 - B.C.R.A (LONDRES) - F.F.I.
- 5 - Services Spéciaux ennemis saisis de juin 1944 à mai 1945

1 -- ARCHIVES E.M.A. (2^{ème} Bureau - S.R. -- S.C.R.)

Transférés en août 1939 du siège du Service Central (2bis, avenue de Tourville à PARIS) au Château PEREIRE (près de GRETZ).

- 5 juin 1940: transport par voie ferrée à MONTRICHARD S/LOIRE
- 16 juin 1940: transfert par camions au Camp de la COURTINE. Désarmé par la panique générale, le Capitaine GARNIER, responsable des archives, se place sous les ordres du capitaine PAILLOLE, chef du Service de Contre Espionnage (S.C.R.), du 18 juin (1) au 28 octobre 1940, après un périple invraisemblable pour échapper aux recherches allemandes, j'entrepose les 30 tonnes d'archives dans la prison maritime de TOULON avec l'espoir de les faire acheminer par un bateau de guerre vers l'AFN.

Opposition formelle de DARLAN. Les archives demeurent camouflées à TOULON.

- du 16 janvier 1941 au 15 octobre 1942, faute de pouvoir demeurer à 'FOULON, les archives sont entreposées au P.C. clandestin du réseau T.R. à MARSEILLE
- Le 16 octobre 1942, devant la menace d'invasion de la zone libre, je les fais enterrer dans la propriété rurale d'un honorable correspondant, près de NIMES.
- En juin 1943, à la suite d'une trahison, elles sont découvertes par la Gestapo et transférées en Tchécoslovaquie (sans exploitation).
- En juillet 1945, les archives sont saisies par les soviets et entreposées à MOSCOU K.G.B.

Après de longues négociations, elles sont partiellement restituées à la France en 1996 et 1997 et remises au S.H.A.T. à VINCENNES.

(1) Nous apprenons le 19 juin 1940 la saisie par la WEHRMACHT en gare de LA CHARITE S/LOIRE, du wagon plombé renfermant les archives « oubliées » du G.Q.G. Français: aubaine pour la propagande allemande.

2 - ARCHIVES DES RÉSEAUX F.F.C. KLEBER et SSM/F/TR

Ces archives, réduites au minimum, ont été intégralement récupérées à la Libération. Mises à la disposition de la D.G.E.R. puis du S.D.E.C.E., elles y ont été exploitées par les liquidateurs nationaux de ces réseaux

- Mademoiselle QUERCY, 26, rue Monsieur le Prince 75006 PARIS, pour le réseau de renseignements KLEBER.
- Le Colonel PAILLOLE, pour le réseau de Sécurité et de Contre-Espionnage S.S.M./F.TR. A noter que les archives de ce réseau comprennent un « Fichier spécial » constitué par les noms des agents de l'ennemi identifiés en France de fin 1940 à fin 1942.

Ces archives constituent une source précieuse des activités des réseaux issus de l'Armée. En raison de leurs multiples références à des personnes, elles ne pourront être intégralement exploitables qu'en 2045.

3 - ARCHIVES DE LA SECURITE MILITAIRE D'ALGER

Constituées par le double des informations (1) les plus importantes centralisées à PARIS de 1939 à juin 1940, par les renseignements recueillis en AFN de 1939 à 1944 inclus, par les renseignements du réseau SSM/F/TR de juillet 1940 à août 1944 et par les informations fournies par les services spéciaux alliés (I.S. et O.S.S.), ces archives constituent la partie la plus actuelle et la plus importante de la documentation remise à la D.G.S.S. (Sécurité Militaire) en septembre 1944.

Elles comprennent :

- un fichier de 20 à 30 mille fiches.
- Plusieurs milliers de dossiers individuels
- Des dossiers généraux, parmi lesquels les rapports mensuels de la Sécurité Militaire sur ses activités et la situation en métropole et hors de la métropole d'avril 1943 à août 1944.

4 -ARCHIVES DU B.C.R.A.

Remises par Daniel CORDIER, responsable de leur classement, aux Archives Nationales en 1946. Elles ont été, depuis, largement exploitées, notamment par FRENAY et CORDIER lui-même, à propos de l'affaire Jean MOULIN. Je me suis étonné auprès de Daniel CORDIER de ce que ces archives n'aient pas été remises au S.(I.A.T. Réponse : « J'ai agi sur ordre de PASSY » (2).

5 - ARCHIVES DES SERVICES SPÉCIAUX ALLEMANDS SAISIES EN FRANCE ET A BERLIN

Il s'agit de ces « tonnes » d'archives que M. de MARENCHES, mal informé, supposait toujours inexploitées alors qu'il dirigeait le S.D.E.C.E.

(1) Transportées à ALGER en juillet 1940 par le Capitaine DOUDOT.

(2) J'ai été surpris de voir dans un quotidien parisien récent la photographie d'un document émanant du réseau SSM/F-TR de TUNIS et présenté comme extrait des archives du B.C.R.A.

Le traitement des archives récupérées de Russie.

De décembre 1993 à mai 1994, plus de 40 000 dossiers issus de l'administration militaire française sont parvenus à Vincennes, en vertu d'un accord signé le 12 novembre 1992 par les ministres des Affaires étrangères russe et français. L'histoire de ces documents est riche en péripéties: transportés hors de France par la Wehrmacht avec les archives de la Sûreté générale et celles des Affaires étrangères au cours de la Seconde Guerre mondiale, ils ont été récupérés par l'armée rouge en 1945 mais ils n'ont été découverts à Moscou qu'en 1991. Ces 40 000 dossiers ne représentent toutefois qu'une partie de ce qui devait être rendu au Service historique de l'armée de Terre: le processus de restitution a été brusquement interrompu en mai 1994. Depuis personne ne peut avancer sérieusement une date pour le retour des dernières archives militaires françaises bloquées à Moscou.

Les archives militaires françaises prises par les Allemands représentent au total 50 543 dossiers, soit 16 814 cartons et 559 lots hors norme. Elles ont fait l'objet de 18 inventaires en langue russe et d'un fichier thématique. Elles proviennent principalement des services spéciaux, des états-majors de régions militaires, des directions d'armes et de l'état-major de l'armée. Elles concernent les questions rhénanes et sarroises, la lutte contre l'espionnage, l'organisation et les activités des services de renseignement, les étrangers en France, les menaces nationalistes des colonies. La fourchette chronologique se situe entre le XVIII^e siècle (dossiers des places-fortes étrangères, conservés avant guerre dans les locaux de la direction du Génie, rue de Bellechasse) et 1942 (dossiers des bureaux des menées antinationales).

Relativement bien conditionnées, les archives restituées par la Russie étaient accompagnées d'inventaires en langue russe qui, très vite, se révélèrent difficilement exploitables par des chercheurs. Les différents fonds d'archives de l'administration centrale et territoriale de la Guerre, datant pour la plupart des années 1880-1940, étaient complètement mélangés. D'autre part, les analyses russes étaient souvent incomplètes ou inexactes, par

méconnaissance des institutions militaires françaises.

De décembre 1993 à septembre 1995, les 40 000 dossiers ainsi restitués ont fait l'objet d'un classement institutionnel et d'une analyse. Ce classement a été rendu possible par l'établissement d'un cadre de classement, calqué sur l'organigramme du ministère de la Guerre et des organismes stationnés dans les régions militaires dans l'entre-deux-guerres (une centaine d'organismes, des hautes instances de la Guerre aux petites unités).

Ce premier travail de reconstitution des fonds consista à identifier, pour chaque dossier, l'organisme dont il provenait (organisme producteur), en fonction du plan de classement précité, et à rédiger des fiches d'analyse. Chaque fiche comprenait le nom exact de l'organisme-producteur, l'objet du dossier, la nature et les dates extrêmes des documents contenus dans le dossier, et une cote provisoire. L'analyse s'accompagnait le plus souvent possible d'une comparaison avec l'inventaire russe et les analyses en allemand qui étaient restées dans certains dossiers. Simultanément, on procéda à des éliminations de doubles ou de bordereaux d'envoi sans pièce jointe.

Au fur et à mesure de leur rédaction, les 40 000 fiches d'analyse alimentèrent une base de données (sous Dbase V), conçue comme un inventaire d'archives, et dont le niveau de description était le dossier. La base comportait différents champs :

- cote provisoire du carton donnée par le S.H.A.T.;
- numéro de fonds et de série donné par les archivistes soviétiques ;
- numéro de dossier donné par les archivistes soviétiques ;
- organisme-auteur ;
- analyse archivistique ;
- dates extrêmes du dossier.

Une édition relativement "brute" de la base de données était possible, mais elle pouvait également fournir des "répertoires à la carte", reprenant selon la demande formulée par l'utilisateur, certaines zones et normes de

présentation, et ne retenant que les dossiers correspondant au profil de recherche (dossiers émanant d'une même institution, dossiers à éliminer...), ce qui fit gagner un temps considérable lors de la deuxième étape du travail. En effet, les opérations de reconstitution des fonds, indispensables pour avoir une vue générale des fonds d'archives, ne constituaient qu'une première étape du travail. Il fallut ensuite procéder à des éliminations de séries de documents ne présentant aucun intérêt historique et reprendre le classement interne de chaque fonds d'archives de manière beaucoup plus fine, dans l'optique d'un inventaire analytique.

Les fonds étant parvenus au Service historique dans l'état où ils étaient lorsque les autorités allemandes s'emparèrent de ce qui correspondait aux archives courantes de l'administration militaire, ils ne paraissaient pas avoir souffert des allègements que tout organisme producteur d'archives pratique aujourd'hui avec l'accord des services d'archives compétents, conformément à la loi de 1979. Par rapport aux traitements menés sur les archives contemporaines militaires, les fonds du ministère de la Guerre paraissaient pléthoriques, les trois quarts de leur volume total étant composés de documents relatifs au travail d'avancement, aux propositions de décorations ou aux homologations de blessures de guerre, qui aujourd'hui ne seraient pas acceptés au Service historique ou qui n'y seraient conservés qu'en attente de l'âge de la destruction.

Le classement interne de chaque fonds a également été repris de manière beaucoup plus fine, par bureau et par section pour les directions du ministère et les états-majors de régions, par section pour les bureaux de l'état-major de l'armée et les conseils supérieurs. La difficulté majeure pour le classement des archives des armées, divisions, unités et écoles a été l'émiettement des fonds, se limitant parfois à un dossier ou même un document (journal de marches ou journal de mobilisation) : ces fonds ont été reclassés par organisme puis par arme (infanterie, cavalerie, artillerie...).

L'inventaire des archives rapatriées de Russie constitue un supplément à la série N précédemment inventoriée au Service historique. Une liste des différents fonds d'archives donnera un aperçu de la variété et de l'intérêt des documents restitués au S.H.A.T. par la Russie :

- Conseil supérieur de la Guerre (1 N 1 à 73) ;
- Conseil supérieur de la Défense nationale (2 N 1

à 125) ;

- Cabinet du ministre (5 N 1 à 20) ;
- Secrétariat général (6 N 1 à 20) ;
- état-major de l'armée (7 N 1 à 1066)
- direction du contrôle (8 N 1 à 152)
- directions et inspections (9 N 1 à 1475)
- ministères de l'armement 1917-1918 et 1939-1940 (10 N 1 à 4) ;
- grand quartier général des armées alliées 1914-1918 (15 N 1 à 17) ;
- grand quartier général 1914-1918 (16 N 1 à 23) ;
- missions militaires 1914-1918 (17 N 1 à 10) ;
- groupes d'armées 1914-1918 (18 N 1) ;
- armées 1914-1918, armée française du Rhin, troupes de la Sarre, de Haute-Silésie et de Memel (19 N 1 à 203)
- armée d'Orient (20 N 1 à 13) ;
- corps d'armée 1914-1918 (22 N 1 à 11) ;
- divisions, brigades 1914-1918 (24 N 1 à 9) ;
- régiments 1914-1918 (25 N 1 à 17) ;
- G.Q.G. 1939-1940 (27 N 1 à 8) ;
- groupes d'armées 1939-1940 (28 N 1 à 13) ;
- armées 1939-1940 (29 N 1 à 33) ;
- corps d'armée 1939-1940 (30 N 1 à 10) ;
- régions militaires (31 N 1 à 477) ;
- divisions 1920-1940 (32 N 1 à 134) ;
- secteurs fortifiés et régions fortifiées 1939-1940 (33 N 1 à 33)
- corps de troupe 1920-1940 (34 N 1 à 131) ;
- écoles (35 N 1 à 23).

Au sein des sous-séries méthodiques, on trouve plusieurs fonds (en sous-série 9 N sont classées les archives des directions et des inspections du ministère, en 7 N, les bureaux et sections de l'E.M.A., en 34 N, les unités 1939-1940). Un seul fonds correspond à une sous-série : la direction du contrôle (8 N). Contrairement aux inventaires de la série N, on n'a pas procédé à une séparation en deux séries : 1872-1919 et 1920-1940. Quant à l'index, il a été inspiré des index 1872-1919 et 1920-1940 des inventaires de la série N. Commun à l'ensemble des sous-séries, il supposait l'emploi d'un vocabulaire uniformisé. Les archives techniques du Génie (direction du Génie, Section technique du Génie, chefferies et directions de travaux) feront l'objet d'un inventaire particulier, car réintégrées à des fonds plus anciens. En outre, les difficultés de vocabulaire technique nécessitaient des spécialistes pour le traitement de ces documents.